

Les dialectes suisses de Crimée et la côte nord de la mer Noire: aspects linguistiques et identitaires

Mikhail MARUSENKO, Maria MIRETINA
*Université de Saint-Pétersbourg**

Dès le début de l'année 2016, une équipe scientifique réunissant plusieurs chercheurs de l'université d'Etat de Saint-Pétersbourg et de l'université de Lausanne conduit une recherche sociolinguistique focalisée sur l'histoire et l'état actuel des dialectes des colons suisses qui avaient émigré en Crimée au milieu du XVIII^e siècle.

La présente étude a comme objectif d'établir une typologie des locuteurs des dialectes suisses de Crimée et de la côte Nord de la mer Noire, qui actuellement sont en danger de disparition, et de proposer ensuite une définition quantitative de la vitalité de ces communautés linguistiques d'après la méthode mise au point par l'UNESCO. Enfin, il s'agira d'établir l'index de vitalité d'une langue ('index de danger') qui correspond aux degrés dans la classification internationale d'après l'échelle de l'UNESCO et permettra d'évaluer les perspectives de conservation des communautés italophones, germanophones et francophones et, indépendamment de cela, de déterminer s'il est possible de les conserver, de les faire renaître voire de les documenter.

Le projet vise à attester la présence ou l'absence de communautés linguistiques conservant la mémoire de leur

* Le présent article a été réalisé dans le cadre du projet de coopération internationale du RGNF N° 16-24-4001/ FNS N° IZLRZ1_164069 *History of Swiss colonies in Crimea and Northern Black sea coast: Linguistic and Identity's aspect*.

identité suisse, ainsi qu'à établir une typologie des locuteurs des dialectes suisses de Crimée et de la côte Nord de la mer Noire et enfin à déterminer les rapports de quantité entre les diverses catégories de locuteurs. Définir l'index de vitalité de la langue (ou index de danger), qui correspond à certains degrés de la classification internationale de l'UNESCO, permettra d'évaluer la réalité de l'existence de communautés linguistiques s'identifiant à la Suisse.

Le but ultime de ce projet consiste à tenter de modifier le statut des dialectes italiens notamment; à ce jour, d'après la classification élaborée en 1989 par le Conseil de l'Europe, ceux-ci sont classés parmi la catégorie six «langues en voie de disparition». Du point de vue théorique, il serait souhaitable que leur statut passe à la catégorie cinq, soit celle des «langues se trouvant en grand danger», ce qui est possible si les diasporas suisses et italiennes (si celles-ci se sont conservées jusqu'à nos jours) reçoivent une reconnaissance juridique. D'après l'Echelle élargie des violations de la transmission intergénérationnelle des langues (tableau 3), ces dialectes se situent le plus probablement aux niveaux 8a/8b-9 (agonisant).

C'est au sein du département de philologie romane de l'université de Saint-Petersbourg que se développa une riche tradition d'étude de la diaspora italophone résidant sur la côte Nord de la mer Noire. Cette tradition fut fondée par l'académicien V.F. Šišmarëv (1875-1957), qui étudia dans les années 1920 et 1930, les dialectes italiens de Crimée lors de ses expéditions dialectologiques. Les résultats de ces études furent publiés sous le titre *Romanskije poselenija na Juže Rossii* [*Les villages romanophones au sud de la Russie*] après sa mort, en 1975. Cette monographie réunit également quelques matériaux manuscrits. Les autres communautés de Crimée, et notamment les communautés suisses et allemandes, et en particulier leurs langues, furent beaucoup moins étudiées.

HISTOIRE DE LA COLONISATION

Les villages romanophones sur la côte Nord de la mer Noire ont une longue histoire. Les Romains apparaissent pour la première fois sur la péninsule de Crimée à Chersonèse (aujourd'hui Sébastopol) en l'an 62 de notre ère, lorsque l'empereur Néron y conduit les légions dans le but de défendre ces territoires contre les Scythes. Ainsi, la Crimée fit partie de l'Empire romain. La deuxième vague de romanisation est liée à l'établissement de colonies italiennes au Moyen Age: on y trouve au XII^e siècle les Vénitiens, suivis au XIII^e siècle par les Génois, qui y fondent leur Etat. La troisième vague de colons en provenance d'Italie, qui tombe au XVIII^e siècle, est liée à l'invitation du gouvernement russe, qui désirait peupler les terres de la Nouvelle-Russie, en invitant des agriculteurs et des marins. La quatrième vague de colons en provenance d'Italie a lieu dans les années 1860, où des colons parviennent des Pouilles. En tout, on compte alors sur la côte Nord de la mer Noire plus de soixante villages dont les plus importantes sont Odessa (Ginestra), Feodossia (Caffa), Kertch (Panticapea), Sudak (Soldaia), Balaklava (Cembalo), Taganrog (Porto Pisano), Sébastopol (Chersonèse), Simferopol (Napoli Scita), Novyj Svet (Paradiso), Yalta (Callita), Alouchta (Lusta), ainsi que Marioupol et à Novorossiysk.

Après 1917, on assiste à un processus de dénationalisation qui se renforce encore dans les années 1930. Nombre de colons sont rapatriés ou fusillés sur accusation d'espionnage en faveur de l'Italie fasciste.

Durant l'hiver 1942-1943, les Italiens de Crimée sont déportés au Kazakhstan septentrional, comme soutiens du fascisme. Nombre d'entre eux périssent durant le périple, aux travaux forcés ou dans les camps. Les survivants refusent de parler l'italien par peur de répressions.

Ce n'est qu'après 1953 qu'ils peuvent revenir en Crimée.

A l'heure actuelle, la plus grande diaspora italienne se trouve dans la ville de Kertch, elle a une représentation officielle, l'Association des Italiens de Crimée. Cette

association lutte pour faire reconnaître la déportation des Italiens et pour qu'on leur octroie le statut de «peuple réprimé». Elle met sur pied des cours d'italien et prend des mesures visant la sauvegarde de l'héritage culturel, historique et linguistique des Italiens.

L'émigration des Suisses allemands vers la Crimée commence à la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle et se fait sur initiative de l'impératrice Catherine II, après que la Crimée eut fait partie de l'Empire russe. Catherine II édite son «Manifeste sur la permission des étrangers de s'établir en Russie et sur le retour libre des Russes s'étant enfui à l'étranger»¹ du 4 décembre 1762, ainsi qu'un autre manifeste intitulé «Manifeste de l'impératrice Catherine II sur la permission à tous les étrangers arrivant en Russie de s'établir dans les gouvernorats de leur choix, sur leurs droits et leurs privilèges»² du 22 juillet 1763. Elle signa la loi «Sur les colons» en vertu de laquelle les colons bénéficiaient des facilités suivantes: 1) liberté de confession; 2) exonération des taxes et des obligations pour trente ans; 3) exemption du service militaire; 4) les colons sont libérés du cantonnement chez l'habitant, sauf si des détachements militaires traversent le village; 5) liberté de quitter la Russie au selon leur souhait; 6) droit de fonder des fabriques, de ?? exercer des métiers, de commencer, de vendre leurs produits partout dans l'empire.

Paul I, qui succède à Catherine II, conduit une politique opposée à celle de Catherine, mais, dans les questions de colonisation, il entreprit toute une série de mesures visant à renforcer le système d'immigration des étrangers. Parmi les différents prétendants à l'immigration il donne la préférence aux Allemands mennonites (qui ont la réputation d'être bons travailleurs, honnêtes et respectant l'ordre), qui reçoivent des faveurs de la part de l'empereur. Alexandre I poursuit la politique de colonisation indispensable pour développer les terres inexploitées de la Nouvelle-Russie. C'est d'ailleurs sous

¹ V. Manifest imperatricy, 1762.

² V. Manifest imperatricy, 1763.

son règne qu'est fondée la plus grande quantité de colonies dans les territoires méridionaux de l'Empire russe.

Les premiers germanophones arrivent en Crimée en 1787, alors que les premières colonies sont enregistrées en 1805, dont trois sont situées dans le district de Simferopol et quatre dans celui de Feodossia.

Les Allemands ethniques se transfèrent en Crimée en provenance de différents territoires, ainsi que de Suisse et d'Autriche.

L'émigration organisée des Suisses débute en 1804, sous le règne d'Alexandre I^{er}, qui invite en Crimée cinquante familles en provenance de Suisse alémanique, principalement du canton de Zurich. C'étaient d'ordinaire des paysans et des artisans appauvris ayant souffert de la crise économique touchant l'Europe et qui ne désiraient pas combattre dans l'armée de Napoléon. À remarquer que, sous le règne de Catherine II, c'étaient des ingénieurs, des mathématiciens, des commerçants et des gouverneurs suisses, mais aussi des missionnaires et des officiers, des fromagers et des horlogers. Deux colonies agricoles suisses sont fondées au sud de la Russie, à savoir: des vigneron protestants en provenance du canton de Vaud fondent la colonie de Chabo en Bessarabie, alors que des colons en provenance du canton de Zurich fondent le village de Zürichthal en Crimée³.

En 1865, on trouve des colons germanophones dans 45 villages, alors que, d'après le recensement de la population de 1897, leur nombre s'élevait à 31'590 personnes. En 1941, les germanophones comptaient 53'000 individus.

En août 1941, 62'000 Allemands (parmi lesquels également des Suisses possédant des noms et des prénoms allemands, puisque les documents d'identité soviétiques ne reflétaient pas leur provenance suisse) et leurs familles ayant une origine ethnique différente, furent déportés.

En 1944, les «Allemands de Crimée» subirent une nouvelle fois la déportation, ce qui conduisit au déclin de la colonie suisse de Crimée. Tous les noms de villages ont

³ Jusqu'en 1945, le village porta le nom de Zürichthal, le nom en tatar de Crimée était Caylav Saray.

changé de nom, le village de Zurichthal reçut le nom de Zolotoe pole qu'il porte encore aujourd'hui. Dans les années 1990, époque de l'émigration de masse des Allemands d'URSS, certains individus témoignaient de l'origine suisse de leurs noms de famille.

En 2004, la Crimée comptait près de 2'500 Allemands, soit 0,1% de la population de la péninsule.

L'assimilation se couple de la perte des dialectes, ainsi que celle de l'identité ethnique. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les résidents des colonies suisses, alors citoyens soviétiques, se souvenaient encore de leur origine suisse. Ainsi, lorsqu'en 1914, l'Empire russe décrète l'expropriation des terres appartenant aux Allemands, les résidents de Zurichthal, questionnés au sujet de leur origine, répondaient qu'ils étaient citoyens de l'Empire russe, de foi luthérienne et que leurs ancêtres provenaient de Suisse.

Comme l'a démontré notre recherche de terrain, actuellement, aucun descendant des colons suisses ne réside plus à Zolotoe pole.

En ce qui concerne les colons suisses francophones, ils provenaient essentiellement du canton de Vaud, qui à l'époque était un canton pauvre⁴. L'empereur Alexandre I^{er}, sous l'influence de son précepteur Frédéric César de la Harpe, signa l'ukase permettant de fonder des colonies aux étrangers désirant se destiner à la viticulture sur les territoires pris aux Turcs. En 1820, Louis-Vincent Tardent, de Vevey, reçut l'autorisation de fonder une colonie dans le village d'Acha-Abag («Jardins d'en bas» en turc), que les colons nommèrent Chabag, ou, à la manière française, Chabo. De nos jours, Chabo est un village dans la région de Belgorod-Dniestrovskij de la région d'Odessa, en Ukraine. En suivant l'appel de Tardent, deux dizaines de familles de vigneron du canton de Vaud, accompagnés de nombreux enfants, se mettent en route à travers la Suisse, la Bavière, l'Autriche et la Pologne. Le 10 novembre 1822, date de l'arrivée des colons, est considéré

⁴ Voir article de Meuwly.

comme la date officielle de la fondation de la colonie de Chabag.

Les toutes premières listes des colons composées par Tardent et conservées dans les archives de la région d'Orlov, mentionnent, en 1823, 17 foyers; en 1828, 29 familles et 94 colons (48 hommes et 46 femmes), alors qu'en 1852, on compte 53 foyers et 269 colons (y compris les colons germanophones et autres étrangers).

Jusqu'à l'époque soviétique, il n'y avait presque pas de mariages mixtes entre les colons suisses et la population locale. Durant l'époque soviétique, il y a eu quelques cas de mariages de raison conclus dans le but de changer de nom de famille afin de cacher son origine ethnique et sauver sa vie. A l'instar des autres colons, les familles de vigneron suisses ont souffert des répressions staliniennes.

TYPOLOGIE DES LOCUTEURS DES LANGUES EN DISPARITION

Le besoin de dresser une typologie des locuteurs des langues en disparition peut ne pas paraître évident pour les locuteurs des langues dominantes, qui sont nés, ont grandi, ont reçu une instruction et qui travaillent au sein de leur langue maternelle qui les entoure 24 heures sur 24, autant dans leur vie privée que publique, et qui est une langue fixée dans les dictionnaires, dans les grammaires et dans des œuvres littéraires. Dans ce cas, ces individus emploient leurs langues dans un milieu langagier composé de locuteurs de ces mêmes langues, qui les ont apprises dans des établissements scolaires et sont persuadés que ces langues et eux-mêmes se trouvent hors de tout danger.

Il en est autrement des locuteurs de langues viables mais insuffisamment documentées. Ceux-ci se heurtent constamment au problème de la variation linguistique et de l'absence de norme standard; si le locuteur comprenant une de ces langues se décide de la parler il sera inévitablement confronté à la nécessité de choisir parmi un grand nombre de ses compatriotes qui doit être pris comme modèle à suivre.

Lorsqu'un individu se retrouve dans une situation où il a affaire à une langue en danger d'extinction, possédant un nombre très faible de locuteurs, il se pose la question de savoir avec qui il peut communiquer dans cette langue. Il doit alors tenir compte de tout un ensemble de relations entre les locuteurs et les non locuteurs envers cette langue, à tous les niveaux, à commencer par les individus et allant jusqu'aux communautés linguistiques, souvent à un niveau régional ou national (Marousenko 2015).

Des tentatives d'élaborer une typologie des locuteurs des langues en danger furent entreprises dans les années 1980 et ont démontré l'insuffisance des connaissances sur ce sujet (Dorian 1981). Une telle typologie devrait tenir compte de nombreuses variables, comme par exemple le fait d'avoir appris une langue dès l'enfance, quelles langues les locuteurs ont utilisées auparavant et utilisent à présent, le comportement langagier, la perte de la langue par les locuteurs adultes, la possibilité de revenir à l'utilisation de la langue, etc.

A l'heure actuelle, une typologie complète des locuteurs en danger reste encore à élaborer. Toutefois, quatre types principaux de locuteurs furent dégagés (Grinevald 2012: 12-15):

1) Les locuteurs parlant une langue couramment dès la naissance (*native fluent speakers*), il s'agit d'individus monolingues dans leur langue ethnique, ainsi que de locuteurs «jeunes» bilingues mais qui parlent librement leur langue ethnique qui est leur première langue. La différence entre ces types de locuteurs consiste dans le fait que les locuteurs âgés emploient une variante traditionnelle de la langue, alors que les jeunes y apportent des modifications dues à leur bilinguisme. Néanmoins, les individus âgés ne considèrent pas ces modifications comme inacceptables et reconnaissent que les jeunes maîtrisent bien la langue.

2) Les semi-locuteurs (*semi-speakers*), dont la langue dominante n'est pas leur langue ethnique, bien qu'ils la maîtrisent presque couramment. En même temps, ils apportent des modifications touchant à la structure de cette langue, qui sont rejetées par les locuteurs âgés comme étant inacceptables.

Cette catégorie de locuteurs n'emploie pas la langue de manière régulière et naturelle, car ils n'ont pas d'interlocuteurs réguliers; ils sont capables de saluer dans leur langue ethnique, de répondre à une question standard, chanter une chanson ou réagir à une blague. Les semi-locuteurs sont une catégorie essentielle pour une langue en danger, puisque d'une part, ils constituent le groupe le plus nombreux de locuteurs et d'autre part, c'est au sein de ce groupe que se trouvent souvent des militants qui s'engagent dans la lutte pour la sauvegarde de la langue, sa conservation et sa renaissance.

3) Locuteurs «en phase terminale» (*terminal speakers*). Ce terme n'est pas plus adéquat que celui de semi-locuteur, mais il est couramment employé dans les recherches contemporaines. Ce terme provient de la métaphore de «la mort de la langue» et désigne non pas les locuteurs mourants, mais les compétences langagières fortement réduites de certains membres de la communauté langagière. Ils sont des locuteurs de la langue dominante, mais peuvent connaître quelques phrases ou quelques mots dans leur langue ethnique.

4) Les conservateurs de la mémoire (*remembers*). Il s'agit de personnes qui, auparavant, connaissaient la langue mais ont perdu leurs connaissances suite à différentes raisons. Il peut s'agir de locuteurs qui avaient dû refuser d'employer leur langue suite à des événements tragiques, ou de ceux qui n'ont jamais été des locuteurs actifs ou encore de ceux qui ont perdu leur bilinguisme passif. Si la situation langagière changeait radicalement, ils pourraient rétablir partiellement leurs connaissances.

La vitalité de la langue, tout comme le *danger* auquel elle est soumise, sont calculables. L'UNESCO a dressé un répertoire de neuf paramètres principaux permettant d'évaluer le degré de vitalité ou de danger que subit la langue, par rapport aux langues minoritaires⁵:

1. Transmission transgénérationnelle de la langue (d'une génération à l'autre).
2. Le nombre absolu de locuteurs.

⁵ V. Language vitality..., 2003.

3. Pourcentage des locuteurs vis-à-vis de la population globale.
4. Modification des sphères d'emploi de la langue.
5. Réaction aux nouvelles sphères d'emploi et dans les mass-médias.
6. Accessibilité des matériaux pour apprendre la langue et maîtriser sa grammaire.
7. Attitude du gouvernement et des institutions, y compris face à son statut officiel et son emploi.
8. Attitude des membres de la communauté envers leur langue maternelle.
9. Type et qualité de la documentation disponible.

Les paramètres énumérés ci-dessus sont rangés en fonction de leur importance, ce qui signifie que le premier paramètre cité (Transmission transgénérationnelle) est considéré par l'UNESCO comme étant la caractéristique la plus saillante et beaucoup plus importante que le paramètre neuf (Type et qualité de la documentation). Ce sont les six premiers paramètres qui sont considérés comme étant les plus importants. L'état d'une langue est évalué sur une échelle de six (0 – langue mourante, 5 – langue viable et aucunement menacée). Les échelles d'évaluation d'une langue en fonction des six premiers paramètres sont citées dans les tableaux ci-dessous⁶.

Ces neuf paramètres permettent d'évaluer la situation d'une langue parlée par une communauté et de déterminer quel soutien est nécessaire afin de la sauvegarder, de la faire renaître, voire de la documenter. Les membres des communautés linguistiques pourront eux aussi les analyser afin de décider des mesures à entreprendre en premier lieu.

Les paramètres énumérés permettent de calculer l'*index de vitalité d'une langue*, appelé aussi *index de danger linguistique*, qui reflète le niveau de vitalité ou, au contraire, celui de danger. Ainsi, les résultats des investigations ayant porté en 2007 sur le ladin et le franco-provençal, et celles ayant porté en 2005 sur le gallois et le maori, permettent de

⁶ V. Vitalité et disparition..., 2013.

calculer l'index de danger qu'elles encourent en fonction des neuf paramètres.

En 1989, les représentants de 21 pays se sont réunis au Conseil de l'Europe pour discuter de la viabilité des langues minoritaires et mis au point une classification particulière pour elles. Cette classification permet de déterminer les priorités de la politique linguistique et de prendre des mesures pour sauvegarder les langues en danger, s'il est encore possible:

1. *Langues protégées.* Ce sont les langues qui ont le statut de langue officielle dans leur pays et les frontières linguistiques perméables. En Europe, celles-ci comprennent le norvégien, le suédois, l'islandais, le danois, le finnois, le suédois des îles d'Åland (en Finlande), le slovaque, le slovène, le hongrois, etc.

2. *Langues quasi protégées.* Ce groupe comprend les langues ayant une reconnaissance régionale ou ayant un statut juridique, avec au moins au million de locuteurs. Il comprend le catalan en Catalogne, le français au Québec, l'espagnol à Puerto Rico, le créole à Haïti etc.

3. *Langues en danger limité.* Ce groupe comprend les langues avec un nombre limité de locuteurs (moins d'un million), mais avec un bon statut, ainsi que les langues minoritaires avec une bonne situation géographique: le groenlandais au Groenland, le basque au Pays Basque, le frison aux Pays-Bas, le français dans l'ancienne province française de l'Acadie (Canada), l'anglais au Québec, etc.

4. *Langues en danger.* Ce sont les langues avec un nombre important de locuteurs, mais avec un statut faible ou inexistant: le sarde et le frioulan en Italie, l'occitan et le breton en France, le gallois au Pays de Galles (Royaume-Uni), l'espagnol aux États-Unis, etc.

5. *Langues en grand danger.* Ces langues, en dépit d'une reconnaissance juridique formelle, ont très peu de locuteurs: l'irlandais en Irlande, le romanche en Suisse, le français au Manitoba (Canada), etc. Cela inclut la plupart des langues des nations minoritaires, ayant le statut de républiques autonomes de la Fédération de Russie: l'ossète, l'adygué, le tcherkesse, le kabarde, le tchéchène, l'ingouche, etc.

6. *Langues en voie de disparition.* Ces langues ont très peu de locuteurs et aucun statut officiel: le lapon dans les pays scandinaves, l'écossais et l'irlandais au Royaume-Uni, le français dans quelques provinces anglophones du Canada, etc.

Plusieurs nations minoritaires ne sont pas prêtes à attendre passivement la mort de leur langue maternelle et protègent leur langue et leur culture. Il y a des facteurs qui prolongent l'existence des langues et leur permettent d'exister pendant un certain temps dans une phase de coma, avant de subir une action déstabilisatrice:

J. Fishman a identifié quatre types de changement social qui déterminent l'utilisation des langues: des facteurs démographiques, des raisons économiques, des identifiants sociaux et des mass-médias. Il a également mis au point une échelle de huit niveaux (tableau 1) reflétant les différents degrés de violation de la transmission transgénérationnelle (de génération en génération) de la langue - *Graded Intergenerational Disruption Scale – GIDS* (Fishman 1991):

<i>Tableau 1.</i>	
L'échelle successive des violations de transmission transgénérationnelle de la langue (lecture de bas en haut)	
Degré 1	Utilisée dans le domaine public et dans l'enseignement supérieur
Degré 2	Utilisée par l'administration et les médias locaux au sein de la communauté
Degré 3	Utilisée dans les entreprises locales et par les employés peu qualifiés dans le cadre du travail
Degré 4	Utilisée à l'école primaire
Degré 5	La langue se sent en sécurité et est utilisée au sein de la communauté
Degré 6	La transmission de la langue s'effectue de génération en génération
Degré 7	Seuls les jeunes adultes parlent la langue donnée
Degré 8	Seul un petit nombre de personnes âgées parlent la langue donnée

L'Institut Linguistique d'Eté *SIL International*, propriétaire du site *Ethnologue*, évalue la viabilité des langues sur une échelle de cinq étapes, où une plus grande importance est accordée au nombre de locuteurs de la première langue qu'à d'autres facteurs (tableau. 2). En combinaison avec

d'autres données contenues dans *Ethnologue*, cela permet une évaluation plus complète de l'état de chaque langue⁷.

Tableau 2. Catégories de la viabilité des langues selon Ethnologue

Catégorie	Description
Langue vivante	Il existe une grande population de locuteurs de la langue première
Uniquement la langue seconde	Utilisée uniquement comme seconde langue; pas de locuteurs de première langue, mais de nouveaux locuteurs peuvent apparaître
Langue en voie de disparition	Il en moins de 50 locuteurs ou une très petite partie de la population ethnique qui continuer à diminuer
Langue endormie	Pas de locuteurs, mais la population relie son identité ethnique avec la langue
Langue éteinte	Il n'existe aucun locuteur ni de population reliant son identité ethnique avec la langue.

D'après cette échelle, la diversité des langues standard ayant une forme écrite et utilisées dans l'éducation, dans la production et dans le domaine public, est dans la même catégorie de langues vivantes. Précédemment *Ethnologue* utilisait uniquement la catégorie *Uniquement seconde langue* pour les langues dont se sert une communauté, mais qui ne sont pas étudiées comme première langue. Cette catégorie comprenait les langues liturgiques ou des langues spécifiques (les argots professionnels, certains pidgins, etc.), mais dans la 16^e édition de l'*Atlas* cette catégorie a été élargie pour inclure les langues qu'on croyait *éteintes* (aujourd'hui *endormies*), mais qui renaissent et possèdent des groupes de nouveaux locuteurs apprenant leur langue comme langue seconde.

Dans la 16^e édition de l'*Atlas* on a vu apparaître une nouvelle catégorie, *langues endormies*, qui a été introduite suite aux protestations des membres des groupes ethniques contre la reconnaissance de leurs langues éteintes.

Puisque l'échelle de Fishman joue un rôle fondamental et constructif dans le discours sur les langues en voie de disparition, que l'*Atlas de l'UNESCO* a une grande valeur

⁷ *Languages of the world...*, 2012.

pratique et que *Ethnologue* est un catalogue complet des langues menacées dans le monde entier, il était nécessaire d'harmoniser les trois échelles, dont le résultat a été l'apparition de *L'échelle approfondie des violations de la transmission transgénérationnelle des langues* (Tableau. 3).

Niveau	Catégorie	Description	UNESCO
0	Langue internationale	La langue est utilisée comme langue internationale avec l'ensemble complet des fonctions	En sécurité
1	Langue nationale	La langue est utilisée dans l'éducation, la production, les médias et dans l'administration au niveau national	En sécurité
2	Langue régionale	La langue est utilisée dans les médias locaux et régionaux et au sein du gouvernement	En sécurité
3	Langue commerciale	La langue est utilisée dans le secteur industriel local et régional par les membres de la communauté et par des locuteurs étrangers	En sécurité
4	Langue de l'enseignement	L'alphabétisme de la langue est transmise par le système d'enseignement public	En sécurité
5	Langue écrite	La forme orale de la langue est utilisée par tous les membres de la communauté, et la forme écrite, seulement par une partie de la communauté	En sécurité
6a	Langue forte	La forme orale de la langue est utilisée par toutes les générations; la langue est étudiée par les enfants comme langue première	En sécurité
6b	Langue en danger	La forme orale est utilisée par toutes les générations, mais seulement quelques adultes en âge de procréer transmettent la langue à leurs enfants	Vulnérable
7	Le changement des langues	Les adultes en âge de procréer connaissent la langue, mais l'utilisent peu pour communiquer et ne la transmettent pas à leurs enfants	En danger
8a	Langue moribonde	Les derniers locuteurs actifs appartient à une génération de grands-parents	En grand danger
8b	Langue presque	Les derniers locuteurs actifs	En danger

	morte	appartiennent à une génération de grands-parents ou même plus âgés, et ont peu d'occasions de parler leur langue	critique
9	Langue endormie	La langue sert de rappel de l'identité génétique de la communauté ethnique. Personne ne le possède plus qu'au niveau symbolique	Langue éteinte
10	Langue éteinte	Personne ne sent la relation, même symbolique, entre l'identité ethnique et la langue	Langue éteinte

Une autre façon de rationaliser l'ensemble des langues en voie de disparition est d'utiliser des critères linguistiques, en tenant compte dans quelles fonctions la langue est utilisée et quels sont les changements structurels qu'elle subit.

Les langues moribondes sont de moins en moins utilisées dans la communauté linguistique, et quelques-unes des fonctions dans lesquelles elles ont été utilisées, soit disparaissent, soit sont progressivement remplacées par d'autres langues. Ces langues sont moins utilisées que dans le domaine de l'éducation, la politique et d'autres situations publiques, car ces fonctions sont assurées par la langue dominante (l'anglais, l'espagnol, le russe, etc.), ou par une *lingua franca*. La sphère de l'utilisation d'une langue mourante peut être réduite à un seul domaine: par exemple, *le guèze (ou ge'ez)*, une ancienne langue sémitique utilisée en Ethiopie, a été conservé seulement comme langue liturgique de l'Eglise orthodoxe éthiopienne.

L'atlas interactif de l'UNESCO nous permet de voir dans quels endroits de la planète sont concentrées des langues qui sont en danger, mais aussi d'obtenir des statistiques sur ces langues⁸. Ainsi, selon l'échelle à 5 degrés de S. Wurm, dans le monde, il n'y a que 2'474 langues menacées, dont 601 langues sont potentiellement menacées, 648 langues sont en danger, 526 langues sont en grand danger, 576 langues sont dans un état d'agonie, et 231 langues sont déjà mortes. En Europe, sept langues ont plus de 3 millions de locuteurs. Parmi celles-ci il y a le biélorusse, le bas-saxon, le sicilien qui sont

⁸ V. *UNESCO Atlas*, 2016.

potentiellement menacés, et le lombard, le yiddish et la langue gitane (le romani) qui sont en danger.

CONCLUSION

L'application des critères utilisés par les organisations internationales pour mesurer l'état des dialectes suisses en Crimée et sur le littoral Nord la mer Noire aurait dû théoriquement permettre de déterminer les mesures nécessaires soit pour le soutien, ou pour la fixation, soit pour la muséification des langues. Cependant, les résultats de la recherche sur le terrain de l'habitat historique des colons suisses en Crimée ont montré qu'en raison des changements socio-politiques, géopolitiques et démographiques de la région, il n'existe plus de communautés organisées de locuteurs des dialectes suisses, et même pas de descendants isolés. Dans ces conditions, les dialectes suisses en Crimée devraient être mis dans la catégorie des langues disparues/éteintes. La seule mesure politique linguistique qui leur est applicable peut être la muséification qui, en l'absence de communautés ethniques, doit être effectuée par des linguistes, des chercheurs et des professionnels des musées.

© Mikhail Marusenko, Maria Miretina

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Manifest imperatricy Ekateriny II o pozvolenii inostrancam selit'sja v Rossii i svobodnom vozvraščenii russkix ljudej, bežavšix za granicu*, <http://wolgadeutsche.ru/history/manifest-1762.htm> (consulté le: 22.03.2016) ['Manifeste de l'impératrice Catherine II sur la permission aux étrangers de prendre domicile librement en Russie et sur le retour des Russes ayant fui à l'étranger']
- Manifest imperatricy Ekateriny II o dozvolenii vsem inostrancam, vježžajuščim v Rossiju, selit'sja v raznyx gubernijax po ix vyboru, ix pravax i l'gotax*, 1763, URL: <http://wolgadeutsche.ru/history/manifest.htm> (consulté le 22.03.2016). ['Manifeste de l'impératrice Catherine II sur la permission à tous les étrangers entrant en Russie de prendre domicile dans différents gouvernorats de Russie selon leur choix, sur leurs droits et leurs privilèges']
- DORIAN Nancy C., 1981: *Language Death: The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, Philadelphia: The University of Pennsylvania Press.
- FISHMAN Joshua, 1991: *Reversing Language Shift: theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*, Clevedon: Multilingual Matters, p. 88-109.
- GRINEVALD Colette, 2003: "Speakers and Documentation of Endangered Languages", in: P. Austin (ed.), *Language Documentation and Description*, vol 1, London: SOAS, p. 52-72, [//www.hrelp.org/events/workshops/eldp2008_6/resources/grinevald.pdf](http://www.hrelp.org/events/workshops/eldp2008_6/resources/grinevald.pdf) (consulté le 04.05.2017).
- Languages of the world*, 16th edition / M.P. Lewis (Ed). Dallas: SIL International, 2009, [//www.ethnologue.com](http://www.ethnologue.com) (consulté le 16.02.2012).
- Language Vitality and Endangerment. UNESCO Ad Hoc Expert Group on Endangered Languages*, Paris, 10–12 March 2003,

- http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/pdf/Language_vitality_and_endangerment_EN.pdf (consulté le 18.03.2017).
- MARUSENKO Mikhaïl, 2015: *Evoljucija mirovoj sistemy jazykov v èpoxu postmoderna: jazykovye posledstvija globalizacii*, Moskva: Izdatel'stvo VKN, p. 235-243. [‘Evolution di système mondial des langues à l’époque postmoderne: conséquences linguistiques de la globalisation’]
- Vitalité et disparition des langues/ Groupe d’experts spécial de l’UNESCO sur les langues en danger*. URL: <http://www.unesco.org/culture/heritage/intangible/> (consulté le 18.03.2017), p. 9-17.
- UNESCO *Atlas of the World’s Languages in Danger*, <http://www.unesco.org/languages-atlas> (consulté le 16.03.2017)